NANTES MÉTROPOLE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

Par arrêté n°2025-67 en date du 02/10/2025, Madame la Présidente de Nantes Métropole a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), visant à permettre l'aménagement d'une liaison cyclable intercommunautaire entre les communes de Carquefou et Sucé-sur-Erdre.

Nantes Métropole, représentée par sa Présidente, est l'autorité en charge du Plan Local d'Urbanisme métropolitain.

L'enquête publique se déroulera du lundi 3 novembre à 9H00 au mercredi 3 décembre 2025 à 17H00.

Afin de conduire l'enquête publique, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné la commissaire enquêtrice, Madame Marie-Eve THEVENIN.

Le siège de l'enquête publique est situé à l'adresse suivante : Nantes Métropole – Direction Stratégies et Territoires, Service Études et Planification - 2, cours du Champ de Mars 44923 NANTES cedex 09.

Le dossier d'enquête numérique pourra être consulté à l'adresse internet suivante pendant toute la durée de l'enquête : https://www.registre-dematerialise.fr/6715

Le dossier d'enquête sur support papier sera mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture du public dans les lieux d'enquête suivants :

- dans les locaux de Nantes Métropole (Département Urbanisme et Habitat, 5 rue Vasco de Gama, Nantes),
- à l'hôtel de ville de Carquefou (rue de l'Hôtel de ville, 44470 Carquefou).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête papier mis à la disposition du public dans les lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture du public
- sur le **registre numérique** accessible à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/6715** et ce 7j/7 et 24h/24, depuis le premier jour de l'enquête à 9 h 00 et jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17 h 00,
- par **courrier adressé par voie postale** à l'adresse suivante : Madame la commissaire enquêtrice, enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm pour la réalisation d'une liaison cyclable à Carquefou Nantes Métropole Direction Stratégies et Territoires Service Études et Planification 2, cours du Champ de Mars 44923 NANTES cedex 09,
- par voie électronique à l'adresse : enquete-publique-6715@registre-dematerialise.fr

Toutes les observations (issues du registre papier ou transmises par courrier électronique ou postal) seront mises en ligne sur le registre dématérialisé à l'adresse :

https://www.registre-dematerialise.fr/6715

Pour être recevables, les observations et propositions du public devront être reçues durant la durée de l'enquête, soit du lundi 3 novembre à 9H00 au mercredi 3 décembre 2025 à 17H00.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public dans les lieux d'enquête aux jours et heures suivants et selon les modalités d'accueil du public en vigueur :

- lundi 3 novembre de 9h à 12h, à l'hôtel de ville de Carquefou, rue de l'Hôtel de ville
- samedi 15 novembre de 9h à 12h, à l'hôtel de ville de Carquefou, rue de l'Hôtel de ville
- mercredi 3 décembre de 14h à 17h, à l'hôtel de ville de Carquefou, rue de l'Hôtel de ville

Au terme de l'enquête publique, le projet de mise en compatibilité du PLUm, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport de la commissaire enquêtrice, sera soumis à l'approbation du conseil métropolitain de Nantes Métropole.

Le rapport et les conclusions motivées et avis de la commissaire enquêtrice seront consultables dans les locaux de Nantes Métropole, 5 rue Vasco de Gama, à Nantes, sur le site internet de Nantes Métropole https://metropole.nantes.fr/ma-ville-ma-metropole/les-consultations-reglementaires/enquetes-publiques, dès leur réception et durant un an à compter de la clôture de l'enquête.